

Arrêté

Portant désignation des représentants de l'administration et du personnel
au sein du Conseil médical en formation plénière compétent
à l'égard des agents du CCAS d'AVIGNON

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 95-1018 du 14 septembre 1995 fixant la répartition des fonctionnaires territoriaux en groupes hiérarchiques ;

Vu le décret n°2022-350 du 11 mars 2022 relatif aux conseils médicaux dans la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté interministériel du 04 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2020 portant désignation des représentants de l'administration du CCAS d'Avignon au sein de la Commission Départementale de Réforme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 25 janvier 2022 portant désignation des représentants du personnel du CCAS d'Avignon au sein de la Commission Départementale de Réforme ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 août 2022 donnant délégation de signature à Mme Christine MAISON, directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Vaucluse ;

Considérant la nouvelle désignation en qualité de représentants de l'administration et du personnel du CCAS d'Avignon suite aux élections professionnelles du 08 décembre 2022 pour siéger au Conseil médical en formation plénière ;

Considérant l'arrêté du 20 mars 2023 du CCAS d'Avignon portant désignation des représentants de l'administration et du personnel du CCAS devant siéger au conseil médical en formation plénière ;



**PRÉFÈTE
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Les arrêtés préfectoraux du 11 décembre 2020 et du 25 janvier 2022 sont abrogés.

Article 2 : Sont désignés en qualité de représentants de l'administration et du personnel au sein du Conseil médical en formation plénière compétent à l'égard des agents du CCAS d'Avignon :

A) REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION:

Titulaires :

- Madame HELLE Cécile
- Madame LEPAGE Anne-Catherine

Suppléants :

- Monsieur NAHOUM Claude
- Madame HADDAOUI Zinèbe
- Madame BAREL Martine
- Madame CLAVEL Martine

B) REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

CATEGORIE A :

Titulaires :

- Madame NAVARRE Cyrielle
- Madame LATZ Véronique

Suppléants :

- Madame SIMON SAINTOT Dominique
- Madame KHODJA Christelle
- Madame AMBERT Marie-Ange
- Madame AYMARD Lisa

Services de l'État en Vaucluse
Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
84905 AVIGNON CEDEX 09
courriel : ddets-direction@vaucluse.gouv.fr

Site internet : www.vaucluse.gouv.fr

2 sites géographiques :

Site CHABRAN
2 Avenue de la folie – AVIGNON
Tél. : 04 88 17 84 84

Site ALTHEN
6 Rue Jean ALTHEN – AVIGNON
Tél. 04 90 14 75 00



**PRÉFÈTE
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

CATEGORIE B :

Titulaire :

- Madame SAINT JEAN Anne

Suppléants :

- Madame DELGRANGE Delphine
- Madame NIEDZWIECKI Panani

CATEGORIE C :

Titulaires :

- Madame SAHKI Saliha
- Madame ANTOINE Valérie

Suppléants :

- Madame CHAUCHE ZOUFOUL Jamila
- Madame MAILLO Aurélie
- Madame BRASS Huguette
- Madame TAVAN Florence

Article 3 : Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 4 août 2004, le mandat des représentants de la Mairie et du CCAS d'Avignon prendra fin lorsqu'ils cesseront d'appartenir aux conseils ou commissions au titre desquels ils ont été désignés.

Article 4 : Le Secrétaire général de la préfecture de Vaucluse et la Directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Avignon, le **18 AVR. 2023**

Pour la directrice départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités de Vaucluse
La directrice départementale adjointe

Nelly BAUJET

Services de l'État en Vaucluse
Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
84905 AVIGNON CEDEX 09
courriel : ddets-direction@vaucluse.gouv.fr

Site internet : www.vaucluse.gouv.fr

2 sites géographiques :

Site CHABRAN

2 Avenue de la folie – AVIGNON
Tél. : 04 88 17 84 84

Site ALTHEN

6 Rue Jean ALTHEN – AVIGNON
Tél. 04 90 14 75 00